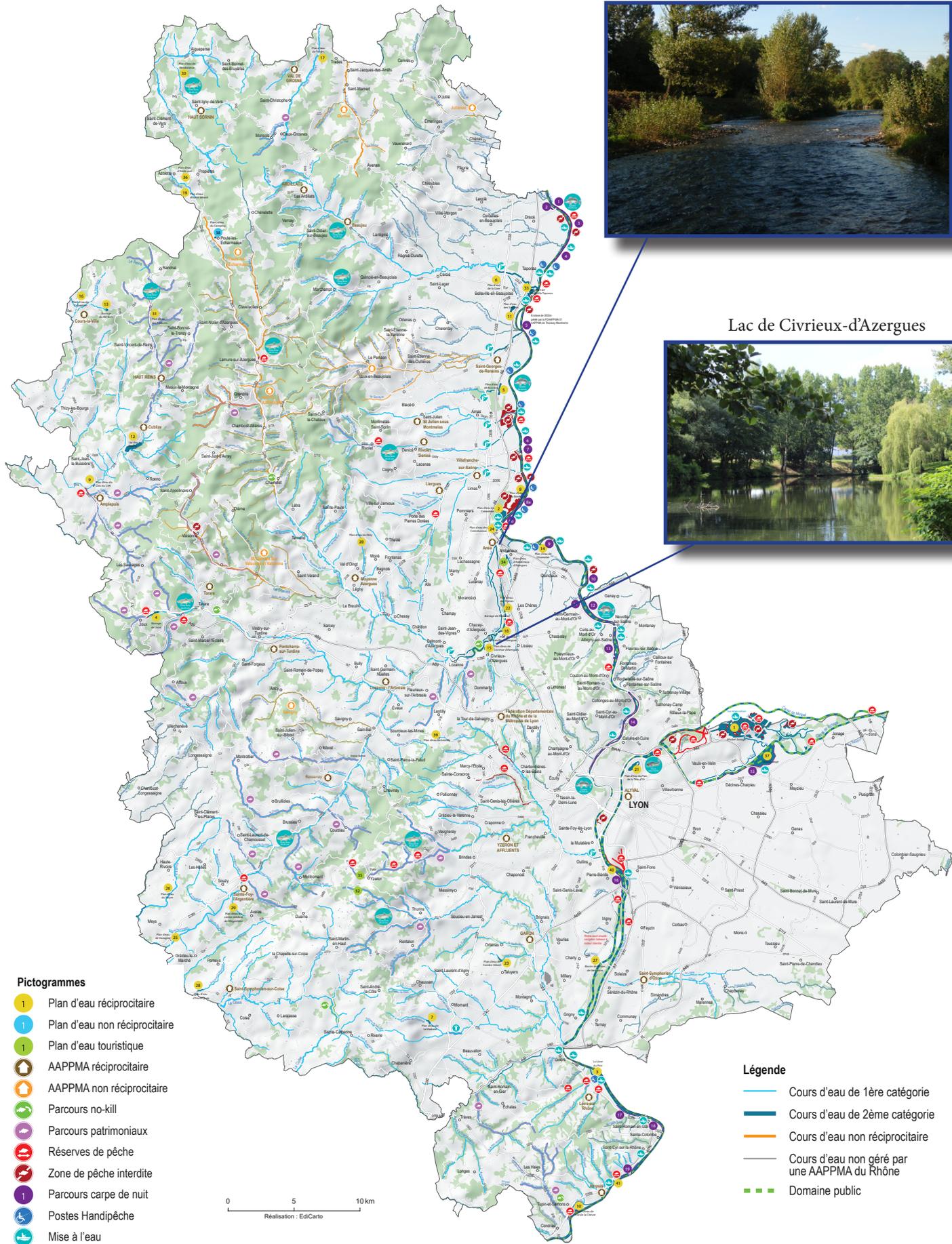


BASSIN VERSANT AZERGUES

1



- Pictogrammes**
- Plan d'eau réciproitaire
 - Plan d'eau non réciproitaire
 - Plan d'eau touristique
 - AAPPMA réciproitaire
 - AAPPMA non réciproitaire
 - Parcours no-kill
 - Parcours patrimoniaux
 - Réserves de pêche
 - Zone de pêche interdite
 - Parcours carpe de nuit
 - Postes Handipêche
 - Mise à l'eau
 - Float-tube
 - Parcours jeunes
 - Limite de catégorie piscicole

- Légende**
- Cours d'eau de 1ère catégorie
 - Cours d'eau de 2ème catégorie
 - Cours d'eau non réciproitaire
 - Cours d'eau non géré par une AAPPMA du Rhône
 - Domaine public

0 5 10 km
Réalisation : EdiCarto

GEOPECHE™
Carte interactive



BASSIN VERSANT AZERGUES

Ma carte de Pêche en quelques clics!



cartedepeche.fr

A retenir

Cours d'eau

L'Ergues, L'Aze, le Semannet, le Bief du Béal, le Soanan (1ère catégorie)
l'Azergues (1ère catégorie et 2ème en aval)

Plans d'eau

- 24 Les Communaux: 1.5ha / 2ème cat / 2 cannes
- 20 Le Nizy: 0.4ha 2ème cat / 2 cannes (Petit plan d'eau en amont en No-kill mouche toutes espèces sauf truite arc-en-ciel)
- 38 Poule-les-Echarmeaux: Non-Réciproitaire / 2ème cat / 2 cannes
- 22 Les Chères: 0.8ha / 2ème cat / 2 cannes
- 18 Marcilly d'Azergues: 0.5ha / 2ème cat / 2 cannes
- 15 Civrieux d'Azergues: 1.5ha / 2ème cat / 2 cannes
- 34 Ambérieux d'Azergues: 1.5ha / 2ème cat / 2 cannes, achat d'un timbre spécifique, plan d'eau touristique.

Parcours patrimonial (Truites exclusivement sauvages, pêche sans ardil lon)

Le Soanan et ses affluents.
Le Ry et ses affluents.

Règlementation spécifique



Fenêtre de capture de la truite Fario sur tout le parcours non réciproitaire de l'AAPPMA de la Haute Azergues

Parcours no-kill

Seule la pêche à la mouche est autorisée, à l'aide d'hameçon sans ardil lon :
Azergues amont (1ère cat/ Non réciproitaire) à Chamelet (entre le pont de Dième et le pont SNCF).
Azergues aval (2ème cat): entre l'étang de Civrieux d'Azergues et l'ancien barrage des eaux du S.I.E.V.A (limite Civrieux et Lozanne).
Le petit Nizy: pêche en No-Kill (sans tuer) sans ardil lon toutes espèces (sauf truites arc-en-ciel), pêche à la mouche uniquement.

Zone de pêche interdite

L'Azergues réserve dans la traversée de Lamure.
Mise en réserve temporaire de l'Azergues partie en 2ème catégorie du 10/02/2025 au 07/03/2025 inclus.
Site des usines Mathelin et Lafarge : La pêche est tolérée sur l'Azergues dans la traversée du site mais l'accès au site industriel est strictement interdit, rester sur les berges ou dans le lit de la rivière.
Réserve plan d'eau d'Ambérieux d'Azergues: arrivée d'eau / sortie du plan d'eau, limitation par un cable.
Réserve frayère de Marcilly-Azergues: 150 m amont et aval de la frayère.

AAPPMA

Poule-les-Echarmeaux Sébastien ROUSSEAU 06 84 36 09 18 0684360918@gmail.com
Haute-Azergues Grégory COMPAGNON 04 74 68 79 08 aappma.lamure@gmail.com
St-Clément-Sur-Valsonne Guillaume DUPERRAY 06 87 25 65 92 guillaumeduperray@gmail.com
Moyenne-Azergues Guy JACOB 06 01 74 15 30 peche.moyenne.azergues@gmail.com
Lozanne-L'Arbresle Alain ROSIER 06 61 41 21 83 alain.rosier54@orange.fr
Chazay-Marcilly-d'Azergues-Civrieux et les Chères Alain LAGARDE 06 84 39 40 22 lagardealain@wanadoo.fr
Anse Romain FROCIONE 07 49 20 91 06 aappmaanse69@yahoo.fr

ATELIER PÊCHE NATURE

APN de Chazay-Marcilly-Civrieux d'Azergues, Les Chères et Lozanne-L'Arbresle Tous types de pêche Enfants + de 10 ans, tout public. De mars à début juin, cours théoriques les mardis soir de 18h30 à 20h et cours pratiques les samedis matin de 8h15 à 11h30.

Maison des Associations, avenue de la République 69380 Chazay d'Azergues.

Contact: M. Laurent HOSSELET Tél. 06 67 14 91 81 famille.hosselet@orange.fr ou lagardealain@wanadoo.fr

Camping & Hébergement

Camping les portes du Beaujolais - 495 avenue Jean Vacher - 69480 Anse - 04 74 67 12 87

Camping le Lyseron - Le charbonnier - 69870 Lamure-sur-Azergues - 06 83 69 13 45

www.peche69.fr

